



COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE

Mercredi 23 mai 2018
Quartier de Réappanier

Mesdames, Messieurs,

Le 23 mai dernier, j'ai entrepris avec mon équipe municipale, une visite du quartier de Réalpanier.

Nous avons évoqué ensemble les sujets qui vous préoccupent.

Cette visite de quartier était l'occasion d'échanger autour des projets de la commune. Cependant, nous avons aussi évoqué les sujets qui vous préoccupent plus particulièrement.

Ainsi, sur l'ensemble de vos doléances, vous trouverez une réponse dans ce document.

Sécurité Routière :

Vous m'avez signalé un problème de circulation à grande vitesse, avenue Pierre de Coubertin. Au N°30, vous demandez la pose de ralentisseurs ainsi que sur la rue des Erables.

Sur le secteur de la rue des Erables et de l'allée des Ormeaux, vous m'indiquez des stationnements gênants.

Sur le parking de la rue Jean Gassier, vous m'interpelez sur le non respect du code de la route : priorité à droite et vitesse excessive.

Réponse :

Une demande est en cours auprès du propriétaire de la rue Jean Gassier (SNC Goumbou) pour la pose de panneaux de signalisation de priorité à droite.

Vitesse : plutôt que la pose de ralentisseurs, les policiers municipaux ont été dotés d'un radar de dernière génération, plus discret mais plus efficace. Des contrôles réguliers seront organisés.

Concernant **le stationnement gênant de la rue des Erables**, l'ancien local à containers devrait être prochainement détruit et remplacé par un parking permettant le stationnement de plusieurs véhicules. Les stationnements les plus dangereux seront verbalisés.

Allée des Ormeaux : le stationnement gênant a été traité par les policiers municipaux et le stationnement abusif de certains véhicules a cessé.

Rue Jean Gassier : la voie étant privative, il n'appartient pas à la commune d'apposer une signalisation particulière. Toutefois le code de la route s'y applique et les comportements dangereux peuvent être poursuivis par les agents de police municipale

Propreté et environnement :

Vous me signalez de nombreux dépôts sauvages rue des Erables ainsi que sur l'impasse Pierre de Coubertin.

Allée des Ormeaux, vous m'indiquez un pin qui occasionne des désagréments.

Réponse :

Les pins ont été abattus. Les dépôts sauvages sont régulièrement enlevés mais réapparaissent tout aussi régulièrement.

Les dépôts d'immondices notamment rue des Erables ont été traités par les policiers municipaux qui continuent à œuvrer dans ce sens et à surveiller les contrevenants. Un agent est spécifiquement dédié à cette tâche pour identifier et verbaliser les déposants.

Voirie :

Allée des Ormeaux, vous m'avait fait remarqué quelques trous sur la chaussée ainsi que sur l'impasse Pierre de Coubertin entre les N°6 et 11.

Réponse :

Nos équipes effectuent régulièrement des campagnes de rebouchage des nids de poule sur l'ensemble des voiries de la commune. Ces signalements ont été pris en compte.

Canal Crillon :

Vous me demandez pourquoi je paye une taxe pour l'utilisation du canal Crillon alors que je n'ai pas accès au service?

Réponse :

Il vous est recommandé de vous rapprocher de l'ASA du Canal Crillon pour obtenir des réponses précises et individualisées sur les conditions d'accès au canal et de sa gestion.

**Je vous remercie pour votre patience et votre attachement au Pontet.
Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des sujets importants pour vous et j'espère que leurs résolutions ou les modifications que la Mairie est en mesure d'apporter, permettront d'améliorer votre cadre de vie.**

LE MAIRE,

JORIS HEBRARD.

